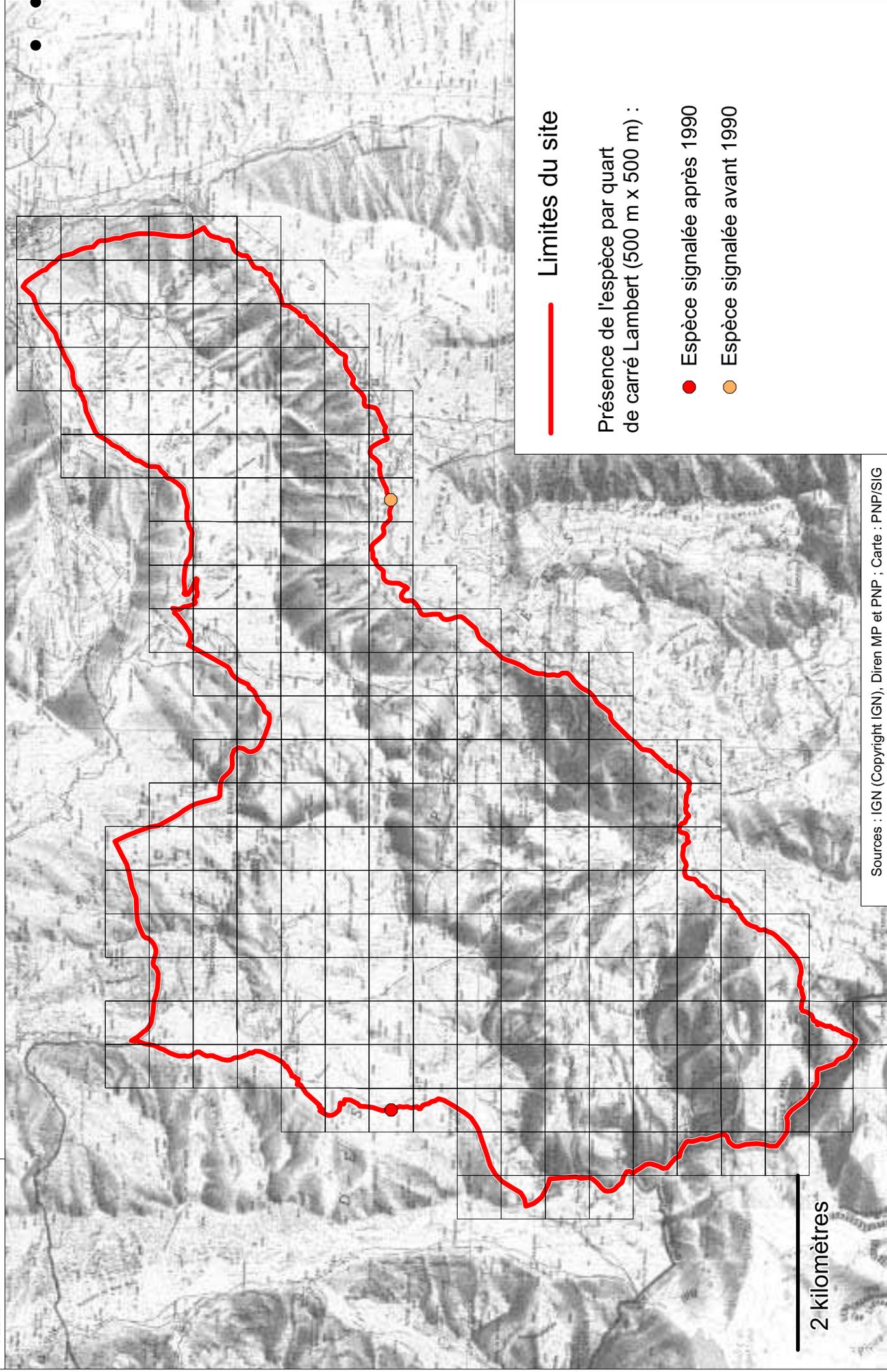


PRESENCE DU DESMAN DES PYRENEES



LE DESMAN DES PYRENEES

Galemys pyrenaicus Geoffroy 1811

CODE UE : 1301

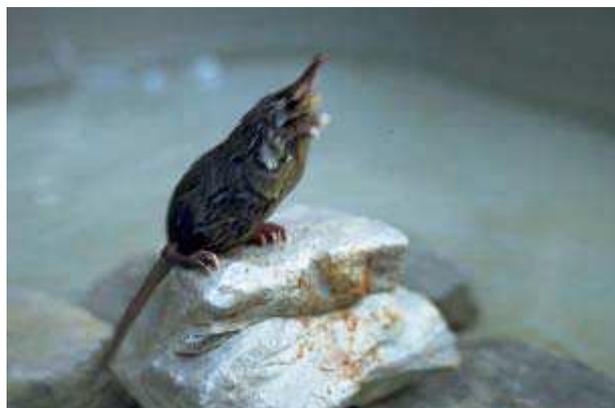
DIRECTIVE HABITATS

Annexes II et IV

AUTRES STATUTS

- Protection nationale (annexe I) par arrêté du 17/04/81, article 1^{er} modifié
 - Convention de Berne : annexe II
- Cotation UICN** : Monde : Vulnérable
France : Rare

Cité au bordereau du site



J. CEDET./PNP

DESCRIPTION ET HABITATS

- **Description** : le Desman est le plus gros insectivore aquatique de France. D'un poids de 50-80 g pour une longueur de 24-29 cm. Pelage dense et lustré, dos brun foncé brillant, ventre gris argenté. Le museau est prolongé par une trompe raide, plate et flexible de 20 mm de long dotée de vibrisses. Pattes postérieures longues, pieds palmés avec de grandes griffes. Queue écailleuse, légèrement aplatie avec quelques poils.
- **Habitat** : Le Desman vit dans les zones montagneuses bien « arrosées » où les précipitations annuelles dépassent 1000 mm. Il fréquente préférentiellement les rivières et torrents pyrénéens à cours rapide, aux eaux permanentes, froides et oligotrophes et bien oxygénées. Ces rivières présentent un débit avec un pic automnal et un pic au printemps. L'espèce est cependant susceptible d'occuper d'autres milieux : lacs naturels et artificiels d'altitude, marécages, rivières souterraines ou rivières temporaires.
- **Habitats de l'espèce sur le site** : « Bancs de graviers non végétalisés » (CB 24.22, intérêt communautaire) « Ruisselets » (CB 24.11), « Zones à truites » (CB 24.12), « Cours d'eau intermittents » (CB 24.16), « Plans d'eau d'altitude oligotrophes ou mésotrophes » (CB 22)

REPARTITION GEOGRAPHIQUE ET LOCALISATION SUR LE SITE

- Espèce endémique présente sur les deux versants des Pyrénées et de la Cordillère Cantabrique. Sa répartition s'étend jusqu'au nord du Portugal.
- Deux stations sont recensées sur le site : entrée du Marcadau (donnée ancienne) et gave du Labat de Bun

FACTEURS EN JEU ET OBJECTIFS CONSERVATOIRES

- **Facteurs en jeu** :
 - Compétition alimentaire possible avec les populations de Salmonidés introduits pour la pêche.
 - Pollution organique des cours d'eau et plans d'eau par rejets d'eaux usées ou déjections du bétail.
 - Dégradation des berges et accès aux cours d'eau par piétinement par le bétail.
- **Objectifs conservatoires** :
 - Garantir de la qualité de l'eau et l'intégrité physique du système hydrologique.
 - Acquérir des connaissances sur les habitats et la répartition de cette espèce.

PRECONISATIONS DE GESTION CONSERVATOIRE

- **Actions proposées** :
 - Fiche Action EA3** : « Approfondir les connaissances sur l'habitat du Desman des Pyrénées, et suivre ses populations sur le site »
Lien avec T4 : « Suivre l'impact des effluents de refuges sur les milieux aquatiques et zones humides »
- **Acteurs concernés** :
 - Institut Européen d'Etudes sur le Desman, Ariège Environnement Diffusion, sociétés de pêche locales et Fédération départementale, Parc National des Pyrénées